



**AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

# La France relance l'idée d'une taxe sur les changes

Paris veut une taxe de 0,005 % sur les transactions monétaires, **QUI RAPPORTE RAIT DE 30 À 60 MILLIARDS. BERLIN SUIVRAIT, ET WASHINGTON N'A PAS MIS SON VETO.**

PAR XAVIER HAREL

**T**axe Tobin, le retour ! L'idée d'une taxe Tobin édulcorée, dont l'objectif ne serait pas d'introduire un grain de sable dans les flux financiers mais de lever des capitaux pour financer le développement, revient sur le devant de la scène. Le ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner a annoncé hier lors de la sixième réunion plénière du groupe pilote sur les financements innovants la volonté de la France d'accompagner un groupe pionnier d'États pour appliquer « une taxe sur les transactions monétaires. Paris souhaite prendre la tête d'un groupe de travail qui aura pour mission d'étudier la faisabilité d'une telle mesure. Objectif : apporter des financements complémentaires à l'aide au développement classique. « 35 milliards de dollars sont nécessaires pour atteindre les objectifs de développement du

millénaire », a rappelé Bernard Kouchner.

Une taxe sur les transactions monétaires suppose une « adhésion large » et ne peut être efficace que si « plusieurs États et évidemment ceux au sein desquels circulent les principales monnaies décident, de manière coordonnée, de les mettre en place, sur la totalité des marchés des changes », a rappelé Bernard Kouchner. Un point sur lequel ont jusqu'ici buté toutes les initiatives lancées en ce sens. L'administration Bush et le Premier ministre britannique Tony Blair y étaient viscéralement opposés. Le Royaume-Uni y reste « farouchement hostile », explique un expert proche des négociations. En revanche, les États-Unis « ne mettent pas de veto a priori », souligne la même source.

## ■ D'AUTRES PISTES

Le groupe de travail, dont la création doit être annoncée aujourd'hui, étudiera notamment la mise en place d'une taxe de 0,005 % sur les transactions monétaires. Elle pourrait rapporter entre 30 et 60 milliards de dollars par an. Ce groupe de travail réunirait, outre la France, des pays comme la Norvège, l'Espagne, la Belgique, le Chili, l'Autriche, l'Allemagne et le Japon qui ont marqué leur intérêt pour cette mesure. Le rapport Landau, sur les nouvelles contributions financières internationales, publiés fin 2004 à la demande de Jacques Chirac arrivait déjà à la conclusion qu'il n'existait pas d'obstacles insurmontables.

D'autres pistes sont explorées.

La taxe sur les billets d'avion mise en place dans 11 pays a déjà permis de lever 2 milliards d'euros en trois ans. Une quinzaine de pays étudieraient son introduction. La mise en place d'une taxe sur les émissions de CO<sub>2</sub>, assise sur le marché des droits à polluer, est également poussée par l'Allemagne. L'idée de taxer la fraude fiscale — de l'ordre de 200 à 250 milliards d'euros par an en Europe — fait également son chemin. L'idée serait de réorienter une partie des pénalités imposées aux fraudeurs vers le financement du développement. ■

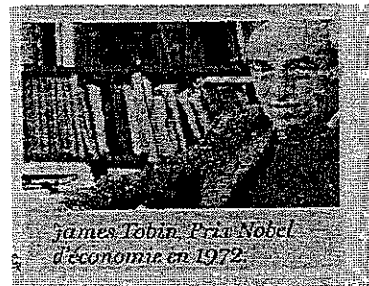


## DE TOBIN À KOUCHNER

« Cela n'a rien à voir avec la taxe Tobin. » Le secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet, a tenu à préciser que la création d'une taxe de 0,005 % sur les transactions monétaires n'avait qu'une très lointaine parenté avec la taxe proposée par le Prix Nobel d'économie James Tobin en 1972. La taxe défendue par l'économiste visait à réduire la spéculation. Il proposait alors un taux de l'ordre de 0,5 % à 1 % prélevé sur les transactions de change. L'idée est remise au goût du jour par l'association Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) créée en 1998 par « Le Monde diplomatique ». Alors que la crise asiatique fait des ravages, Attac propose de réintroduire un grain de sable dans la grande mécanique financière et monétaire mondiale dont les emballements venaient de mettre au chômage des dizaines de millions de personnes. L'idée est ensuite récupérée par plusieurs pays, en premier lieu la France, qui y voit un moyen de lever un impôt mondial pour financer l'aide aux pays pauvres. Jacques Chirac s'en fera le plus ardent défenseur et commandera à Jacques Landau un rapport sur le sujet. Mais faute d'avoir réuni un nombre suffisant de pays, la France se rabattra, avec une poignée d'autres pays, sur la création d'une taxe sur les billets d'avion. XAVIER HAREL



Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, « milite pour une adhésion large ».



James Tobin, Prix Nobel d'économie en 1972.